

FRANCOIS



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Sommaire | 2 |
| Le mot du Maire | 3 |
| Finances et Burdget | 9 |
| Voirie | 10 |
| Personnel | 12 |
| Enseignement | 13 |
| Développement Economique | 18 |
| Assainissement | 20 |
| Urbanisme | 20 |
| Relations-Associations-Animations | 21 |
| Club histoire et patrimoine | 22 |
| Cimetière | 25 |
| Infos communales | 27 |
| Nouveau site internet | 28 |



Mairie de Franois

Accueil

Du lundi au vendredi :
8h00 - 12h00

Mardi de 16h30 à 18h30

MAIRIE DE FRANOIS

Place Georges Maurivard

25 770 FRANOIS

Tél : **03 81 48 20 90**

✉ mairie@franois.fr

Site : www.franois.fr

Bulletin Franois

Vous pouvez nous déposer vos articles, photos en Mairie ou nous envoyer vos textes par email :

✉ communication@franois.fr

Numéros utiles :

Gendarmerie

1, rue des Tilleuls

25 480 ECOLE
VALENTIN

Tél : **03 81 21 16 60**

Pompiers : Composer le 18

Vie municipale

Le mot du Maire

Comme annoncé lors de l'élection de novembre 2015, les taux des impôts locaux (taxe d'habitation, taxes foncières....) ne bougeront pas.

J'en profite pour revenir sur la polémique qui était survenue lors de cette même élection au sujet des emprunts, notamment celui contracté pour la salle des associations, polémique qui a resurgi lors de la présentation du budget 2019.

Qui se rappelle aujourd'hui que nous avons emprunté 1 million d'euros en 2008 pour réaliser cette salle que beaucoup nous envie, en remplacement de deux préfabriqués vétustes ?

Alors que cet emprunt sera remboursé dans quelques années (avril 2024) elle continuera à rendre tous les services qu'elle rend aujourd'hui à ceux qui l'utilisent, que ce soit les associations ou les particuliers.

Idem pour l'emprunt de 500 000 € que nous avons réalisé en 2018 pour mettre aux normes et rénover la mairie et le groupe scolaire.

Qui s'en rappellera dans 15 ans quand l'emprunt sera remboursé et que ces deux bâtiments emblématiques d'une commune que sont la mairie et l'école rendront encore les services qu'ils rendent aujourd'hui ?

Il faut, à mon avis, utiliser les emprunts quand cela est nécessaire, à condition de ne pas toucher aux taux d'impôts locaux pour les rembourser. Ce que les conseils municipaux successifs ont su faire, puisque ceux-ci (les impôts locaux) n'ont pas augmenté depuis 2002 (hormis la parenthèse de 2015).

Etant souvent interpellé sur le sujet des nuisances, je rappelle l'arrêté préfectoral concernant les nuisances, qu'elles soient d'ordre matériel ou animal. (voir les consignes à respecter sur ce bulletin)

Merci de les respecter afin que tous nous passions un bon été et que la gendarmerie ne soit pas obligée d'intervenir pour verbaliser.

Le Maire : Claude Preioni

Finances et Budget 2019

Responsable : Patrice Mouton

Dans le budget 2019 nous avons décidé de faire une pause dans les dépenses d'investissements afin de ne pas impacter la trésorerie de la commune.

Nous avons réalisé des investissements importants sans augmenter les impôts. C'est encourageant.

Pour financer les investissements nous avons prévu un emprunt de 712 931 €, en réalité nous avons emprunté que 500 000 €.

Pour l'exercice 2018, l'excédent de fonctionnement après report du résultat 2017 s'élève à 817 324.56 €, nous avons pu virer à la section investissement 215 147.35 € ce qui permet d'atténuer le montant de l'emprunt.



Analyse de la situation financière et fiscale 2018

Les principales dépenses de fonctionnement en % sont regroupées dans le tableau suivant :

| Analyse des dépenses de fonctionnement | 2014 | 2017 | 2018 | Repère en €/hab pour l'année 2018 | | |
|--|------|------|------|-----------------------------------|--------------|-----------|
| | | | | Com-mune | Départ-ement | Natio-nal |
| Charges générales (achat, entretien, réparation, assurances ...). | 39% | 43% | 34% | 220 € | 191 € | 225 € |
| Les charges de personnel | 40% | 38% | 28% | 182 € | 252 € | 357 € |
| Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus) | 14% | 16% | 12% | 76 € | 79 € | 96 € |
| Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation ...). | 7% | 3% | 24% | 7 € | 7 € | 21 € |
| Les charges exceptionnelles | | | | 153 € | 26 € | 7 € |

Les principales recettes de fonctionnement en % sont regroupées dans le tableau suivant :

| Analyse des recettes de fonctionnement | 2014 | 2017 | 2018 | Repère en €/hab pour l'année 2018 | | |
|--|------|------|------|-----------------------------------|--------------|-----------|
| | | | | Com-mune | Départ-ement | Natio-nal |
| Ressources Fiscales (TH, TFB, TFNB, CFE, CVAE) | 71% | 70% | 73% | 402 € | 488 € | 555 € |
| Dotations et participations de l'état et autres collectivités dont DGF | 16% | 12% | 12% | 64 € | 121 € | 206 € |
| Ventes et produits courants (location, baux, revenus de l'exploitation). | 12% | 16% | 13% | 72 € | 89 € | 107 € |
| Produits financiers, exceptionnels et d'ordre (cessions, reprises sur amortissements ...). | 1% | 2% | 5% | 7 € | 4 € | 9 € |

Finances et Budget 2019

Responsable : Patrice Mouton

Les principales dépenses de d'investissement sont regroupées dans le tableau suivant :

| Analyse des dépenses d'investissement | 2014 | 2017 | 2018 | Repère en €/hab pour l'année 2018 | | |
|---|-----------|-----------|-------------|-----------------------------------|--------------|-----------|
| | | | | Com-mune | Départ-ement | Natio-nal |
| Dépenses directes d'équipement, opérations d'ordre incluses | 513 317 € | 357 302 € | 1 172 524 € | 506 € | 433 € | 324 € |
| Remboursement lié aux emprunts et autres dettes assimilées au débit du compte 16. | 143 794 € | 142 793 € | 133 166 € | 57 € | 62 € | 71 € |

Les principales recettes d'investissement sont regroupées dans le tableau suivant :

| Analyse des recettes d'investissement | 2015 | 2017 | 2018 | Repère en €/hab pour l'année 2018 | | |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------------------------------|--------------|-----------|
| | | | | Com-mune | Départ-ement | Natio-nal |
| Dotations et fonds globalisés | 115 887 € | 155 442 € | 102 520 € | 44 € | 51 € | 58 € |
| Recettes liées aux emprunts au crédit du compte 16. | 0 € | 201 178 € | 501 148 € | 216 € | 100 € | 67 € |
| Subventions et participations d'équipement reçues | 53 115 € | 98 841 € | 46 286 € | 20 € | 60 € | 71 € |

Les comptes administratifs 2018 Budget communal (Fonctionnement)

COMPTES ADMINISTRATIFS COMMUNAL 2 018 SECTION FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

| DEPENSES | | | RECETTES | | |
|---------------------------------------|---------------------|---------------|--|---------------------|---------------|
| Désignation | Réalisé 2 018 | Reporté 2 019 | Désignation | Réalisé 2 018 | Reporté 2 019 |
| 011 Charges à caractère général | 510 327.87 | | 002 Excédent antérieur reporté Fonc | 0.00 | |
| 012 Charges de personnel | 477 927.13 | | 013 Atténuations de charges | 56 843.79 | |
| 014 Atténuation de produits | 442.00 | | | | |
| 022 Dépenses imprévues Fonct | 0.00 | | 042 Opérations d'ordre entre section | 1 589.00 | |
| 023 Virement à la sect* d'investis. | 0.00 | | 70 Produits des services | 81 371.77 | |
| 042 Opérations d'ordre | 12 215.50 | | 73 Impôts et taxes | 930 967.02 | |
| 65 Autres charges de gestion courante | 176 028.59 | | 74 Dotations Participations | 148 826.85 | |
| 66 Charges financières | 17 331.38 | | 75 Autres produits de gestion courante | 87 119.47 | |
| 67 Charges exceptionnelles | 354 566.50 | | 76 Produits financiers | 0.00 | |
| 68 Dotations aux provisions | 0.00 | | 77 -Produits exceptionnels | 19 682.38 | |
| TOTAL I | 1 548 838.97 | 0.00 | TOTAL II | 1 326 400.28 | 0.00 |

COMPTE ADMINISTRATIF FONCTIONNEMENT : 2 018

| | | |
|--|--------------|-------------------|
| Résultat réalisé Fonctionnement : | 2 018 | -222 438.69 |
| Reprise résultat : | 2 017 | 1 013 741.15 |
| Résultat | 2 018 | 791 302.46 |
| Reprise résultat assainissement | 2 018 | 26 022.10 |
| Total Résultat Fonctionnement : | 2 018 | 817 324.56 |

Finances et Budget 2019

Responsable : Patrice Mouton

Les comptes administratifs 2018 Budget communal (Investissement)

COMPTES ADMINISTRATIFS COMMUNAL 2 018 SECTION INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

| DEPENSES | | | RECETTES | | |
|--------------------------------------|---------------------|------------------|--------------------------------------|---------------------|------------------|
| Désignation | Réalisé 2 018 | Reporté 2 019 | Désignation | Réalisé 2 018 | Reporté 2 019 |
| 001 Solde d'exécution d'inv. report | 0.00 | 0.00 | 001 Solde d'exécution d'inv. report | 0.00 | 0.00 |
| 040 Opérations d'ordre entre section | 1 589.00 | 0.00 | 021 Virement de la section de fonct. | 0.00 | 0.00 |
| 041 Opérations patrimoniales | 82 573.50 | 0.00 | 040 Opérations d'ordre entre section | 12 215.50 | 0.00 |
| 10 Dotations Fonds divers Réserves | 0.00 | 0.00 | 041 Opérations patrimoniales | 82 573.50 | 0.00 |
| 16 Remboursement d'emprunts | 133 666.05 | 0.00 | 10 Dotations Fonds divers Réserves | 397 999.30 | 0.00 |
| 20 Immobilisations incorporelles | 43 827.34 | 0.00 | 13 Subventions d'investissement | 46 286.10 | 0.00 |
| 204 Subventions d'équipement versée | 5 483.70 | 0.00 | 16 Emprunts et dettes assimilées | 501 148.44 | 0.00 |
| 21 Immobilisations corporelles | 241 168.66 | 49 000.00 | | | |
| 23 Immobilisations en cours | 799 471.73 | 46 000.00 | | | |
| TOTAL I | 1 307 779.98 | 95 000.00 | TOTAL II | 1 040 222.84 | 0.00 |

COMPTE ADMINISTRATIF INVESTISSEMENT : 2 018

| | | |
|--|--------------|--------------------|
| Résultat réalisé Investissement | 2 018 | -267 557.14 |
| Reprise résultat | 2 017 | -15 879.07 |
| Résultat avant reste à réaliser | 2 018 | -283 436.21 |
| Solde des restes à réaliser | 2 018 | -95 000.00 |
| Total Résultat Investissement | 2 018 | -378 436.21 |

Les comptes administratifs 2018 Budget bois (Fonctionnement)

COMPTES ADMINISTRATIFS BOIS 2 018 SECTION FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

| DEPENSES | | | RECETTES | | |
|---|------------------|------------------|-------------------------------------|------------------|------------------|
| Désignation | Réalisé 2 018 | Reporté 2 019 | Désignation | Réalisé 2 018 | Reporté 2 019 |
| 011 Charges à caractère général | 20 831.91 | | 002 Excédent antérieur reporté Fonc | 0.00 | |
| 023 Virement à la sect ^e d'investis. | 0.00 | | 70 Produits des services | 41 497.81 | |
| 65 Autres charges de gestion courante | 0.81 | | 75 Autres produits gestion courante | 0.00 | |
| 66 Charges financières | 0.00 | | 77 -Produits exceptionnels | 0.00 | |
| 67 Charges exceptionnelles | 0.00 | | | | |
| TOTAL I | 20 832.72 | 0.00 | TOTAL II | 41 497.81 | 0.00 |

COMPTE ADMINISTRATIF FONCTIONNEMENT : 2 018

| | | |
|--|--------------|-------------------|
| Résultat réalisé Fonctionnement : | 2 018 | 20 665.09 |
| Reprise résultat : | 2 017 | 83 150.39 |
| Résultat avant reste à réaliser : | 2 018 | 103 815.48 |
| Solde des restes à réaliser : | 2 018 | 0.00 |
| Total Résultat Fonctionnement : | 2 018 | 103 815.48 |

Finances et Budget 2019

Responsable : Patrice Mouton

Les comptes administratifs 2018 Budget bois (Investissement)

| COMPTES ADMINISTRATIFS BOIS | | | SECTION INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE | | |
|-------------------------------------|-----------------|-----------------|--------------------------------------|-----------------|--------------|
| 2 018 | | | 2 018 | | |
| DEPENSES | | | RECETTES | | |
| Désignation | Réalisé 2018 | Reporté 2019 | Désignation | Réalisé 2018 | Reporté 2019 |
| 001 Solde d'exécution d'inv. report | 0.00 | | 001 Solde d'exécution d'inv. report | | 0.00 |
| 16 Remboursement d'emprunts | 0.00 | 0.00 | 021 Virement de la section de fonct. | 0.00 | 0.00 |
| 20 Immobilisations incorporelles | 400.00 | 0.00 | 10 Dotations Fonds divers Réserves | 3 183.50 | 0.00 |
| 204 Subventions d'équipement versée | 0.00 | 0.00 | 13 Subventions d'investissement | 0.00 | 0.00 |
| 21 Immobilisations corporelles | 4 015.49 | 1 800.00 | 16 Emprunts et dettes assimilées | 0.00 | 0.00 |
| 23 Immobilisations en cours | 0.00 | | | | |
| TOTAL I | 4 415.49 | 1 800.00 | TOTAL II | 3 183.50 | 0.00 |

COMPTE ADMINISTRATIF INVESTISSEMENT : 2 018

| | | |
|--|--------------|------------------|
| Résultat réalisé Investissement | 2 018 | -1 231.99 |
| Reprise résultat | 2 017 | 316.50 |
| Résultat avant reste à réaliser | 2 018 | -915.49 |
| Solde des restes à réaliser | 2 018 | -1 800.00 |
| Total Résultat Investissement | 2 018 | -2 715.49 |

L'affectation des résultats 2018 aux budgets 2019

➤ Affectation des résultats 2018 du Budget principal Communal

Le conseil municipal après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018, présentant un excédent de fonctionnement cumulé de **817 324.56 €**

Considérant que la section d'investissement fait apparaître :

- un besoin de financement de **283 436.21 €** : D 001 au BP 2019

- un excédent de financement de **0 €** : R 001 au BP 2019

Vu l'état des restes à réaliser : - En dépenses de **95 000 €** - En recettes de **0.00 €**

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme suit :

■ **Affectation en réserves d'investissement (1068) pour 378 436.21 €**

■ **Report à nouveau en section de fonctionnement pour 438 888.35 € (au R002 du BP 2019).**

■ **Reprise BP 2019 :**

| | |
|-------------------|--------------|
| Invest : D 001 : | 283 436.21 € |
| Invest : R 1068 : | 378 436.21 € |
| Fonct : R 002 : | 438 888.35 |

➤ Affectation des résultats 2018 du Budget Bois

Le conseil municipal après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018, présentant un excédent de fonctionnement cumulé de **103 815.48 €**.

Considérant que la section d'investissement fait apparaître :

- un besoin de financement de **915.49 €** : D 001 au BP 2019

- un excédent de financement de **0 €** : R 001 au BP 2019

Vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement :

- En dépenses de **13 800 €** - En recettes de **0 €**

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme suit :

■ **Affectation en réserves d'investissement (1068) pour 14 715.49 €**

■ **Report à nouveau en section de fonctionnement pour 89 099.99 € (au R002 du BP 2019).**

■ **Reprise BP 2019 :**

| | |
|-------------------|-------------|
| Invest : R 001 : | 915.49 € |
| Invest : R 1068 : | 14 715.49 € |
| Fonct : R 002 : | 89 099.99 € |

Finances et Budget 2019

Responsable : Patrice Mouton

➤ Présentation du Budget principal de la commune 2019 (Fonctionnement)

| BUDGET COMMUNAL | | | SECTION FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE | | |
|---------------------------------------|---------------------|-----------------------|--|---------------------|-----------------------|
| 2 019 | | | 2 019 | | |
| DEPENSES | | | RECETTES | | |
| Désignation | Proposition 2 019 | Dont reste à réaliser | Désignation | Proposition 2 019 | Dont reste à réaliser |
| 011 Charges à caractère général | 634 800.00 | 0.00 | 002 Excédent antérieur reporté Fonc | 438 888.35 | 0.00 |
| 012 Charges de personnel | 550 000.00 | 0.00 | 013 Atténuations de charges | 20 000.00 | 0.00 |
| 014 Atténuation de produits | 1 000.00 | | | | |
| 022 Dépenses imprévues Fonct | 3 000.00 | 0.00 | 042 Opérations d'ordre entre section | 5 500.00 | 0.00 |
| 023 Virement à la sect° d'investis. | 215 147.35 | 0.00 | 70 Produits des services | 118 000.00 | 0.00 |
| 042 Opérations d'ordre | 15 810.00 | 0.00 | 73 Impôts et taxes | 844 696.00 | 0.00 |
| 65 Autres charges de gestion courante | 207 000.00 | 0.00 | 74 Dotations Participations | 126 173.00 | 0.00 |
| 66 Charges financières | 26 000.00 | 0.00 | 75 Autres produits de gestion courante | 75 000.00 | 0.00 |
| 67 Charges exceptionnelles | 3 500.00 | 0.00 | 76 Produits financiers | 0.00 | 0.00 |
| 68 Dotations aux provisions | 3 000.00 | 0.00 | 77 Produits exceptionnels | 31 000.00 | 0.00 |
| TOTAL I | 1 659 257.35 | 0.00 | TOTAL II | 1 659 257.35 | 0.00 |

➤ Présentation du Budget principal de la commune 2019 (Investissement)

| BUDGET COMMUNAL | | | SECTION INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE | | |
|--------------------------------------|-------------------|-----------------------|--------------------------------------|-------------------|-----------------------|
| 2 019 | | | 2 019 | | |
| DEPENSES | | | RECETTES | | |
| Désignation | Proposition 2019 | Dont reste à réaliser | Désignation | Proposition 2019 | Dont reste à réaliser |
| 001 Solde d'exécution d'inv. report | 283 436.21 | 0.00 | 001 Solde d'exécution d'inv. report | 0.00 | 0.00 |
| 040 Opérations d'ordre entre section | 5 500.00 | 0.00 | 021 Virement de la section de fonct. | 215 147.35 | 0.00 |
| 041 Opérations patrimoniales | 9 330.00 | 0.00 | 040 Opérations d'ordre entre section | 15 810.00 | 0.00 |
| 10 Dotations Fonds divers Réserves | 200.00 | 0.00 | 041 Opérations patrimoniales | 9 330.00 | 0.00 |
| 16 Remboursement d'emprunts | 172 800.00 | 0.00 | 10 Dotations Fonds divers Réserves | 398 436.21 | 0.00 |
| 20 Immobilisations incorporelles | 7 000.00 | 0.00 | 13 Subventions d'investissement | 20 000.00 | 0.00 |
| 204 Subventions d'équipement versée | 132 000.00 | 0.00 | 16 Emprunts et dettes assimilées | 266 542.65 | 0.00 |
| 21 Immobilisations corporelles | 125 000.00 | 49 000.00 | | | |
| 23 Immobilisations en cours | 190 000.00 | 46 000.00 | | | |
| TOTAL I | 925 266.21 | 95 000.00 | TOTAL II | 925 266.21 | 0.00 |

Finances et Budget 2019

Responsable : Patrice Mouton

➤ Présentation du Budget Bois 2019 (Fonctionnement)

| BUDGET BOIS | | | 2 019 SECTION FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE | | |
|---------------------------------------|-------------------|-----------------------|---|-------------------|-----------------------|
| DEPENSES | | | RECETTES | | |
| Désignation | Proposition 2019 | Dont reste à réaliser | Désignation | Proposition 2019 | Dont reste à réaliser |
| 011 Charges à caractère général | 26 500.00 | | 002 Excédent antérieur reporté Fonc | 89 099.99 | |
| 023 Virement à la sect° d'investis. | 113 099.99 | | 70 Produits des services | 52 200.00 | |
| 65 Autres charges de gestion courante | 1 000.00 | | 75 Autres produits gestion courante | 0.00 | |
| 66 Charges financières | 200.00 | | 77 -Produits exceptionnels | 0.00 | |
| 67 Charges exceptionnelles | 500.00 | | | | |
| TOTAL I | 141 299.99 | 0.00 | TOTAL II | 141 299.99 | 0.00 |

➤ Présentation du Budget Bois 2019 (Investissement)

| BUDGET BOIS | | | 2 019 SECTION FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE | | |
|-------------------------------------|-------------------|-----------------------|---|-------------------|-----------------------|
| DEPENSES | | | RECETTES | | |
| Désignation | Proposition 2019 | Dont reste à réaliser | Désignation | Proposition 2019 | Dont reste à réaliser |
| 001 Solde d'exécution d'inv. report | 915.49 | 0.00 | 001 Solde d'exécution d'inv. report | | 0.00 |
| 16 Remboursement d'emprunts | 0.00 | 0.00 | 021 Virement de la section de fonct | 113 099.99 | 0.00 |
| 20 Immobilisations incorporelles | 18 299.99 | 12 000.00 | 10 Dotations Fonds divers Réserves | 14 715.49 | 0.00 |
| 204 Subventions d'équipement versée | 0.00 | 0.00 | 13 Subventions d'investissement | 40 000.00 | 0.00 |
| 21 Immobilisations corporelles | 11 800.00 | 1 800.00 | 16 Emprunts et dettes assimilées | 0.00 | 0.00 |
| 23 Immobilisations en cours | 136 800.00 | 0.00 | | | |
| TOTAL I | 167 815.48 | 13 800.00 | TOTAL II | 167 815.48 | 0.00 |

Les taux d'imposition 2019 (ils sont identiques à ceux de l'an passé)

Le tableau suivant récapitule les ressources fiscales de 2018 et 2019 :

| Ressources fiscales | Bases d'imposition 2 018 | Taux d'imposition 2 018 | Produits à taux constant | Bases d'imposition prévisionnelle 2 019 | Taux d'imposition 2 019 | Produits à taux constant | Différence | Taux d'imposition département |
|------------------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------|---|-------------------------|--------------------------|-----------------|-------------------------------|
| Taxe habitation | 4 145 568 | 5.66% | 234 639 € | 4 269 000 | 5.66% | 241 625 € | 6 986 € | 9.42% |
| Taxe foncière bâti | 3 245 888 | 12.11% | 393 077 € | 3 328 000 | 12.11% | 403 021 € | 9 944 € | 13.84% |
| Taxe foncière non bâti | 22 512 | 14.63% | 3 294 € | 22 900 | 14.63% | 3 350 € | 57 € | 24.73% |
| Total | 7 415 986 | | 631 010 € | 7 621 919 | | 647 996 € | 16 987 € | |

Voirie

Responsable : Catherine Borrini

Pistes cyclables

Francois est bien doté en aménagements cyclables, mais la municipalité poursuit son investissement important dans ce domaine.

Un accès sécurisé a été réalisé route de Besançon au niveau du rond-point du Géant du foot pour liaisonner la rue de Belleville à la voie verte reliant les Hauts de Chazal.



Une innovation sur la rue des Tailles avec le traçage d'une chaussée à voie centrale banalisée. Suite à la réfection complète de cette voie de 7,30 m de largeur avec un large trottoir de chaque côté et en concertation avec l'association des cyclistes, la commune a fait réaliser de chaque côté de la rue, un espace dédié aux cyclistes, de 1,15 m de largeur et une voie centrale de 5,00 m réservée aux automobilistes avec la pose des panneaux réglementaires.

Ce qui permet aux cyclistes de rouler en toute sécurité sur leur propre couloir et les véhicules sont enclins à ralentir du seul fait du rétrécissement visuel de la chaussée.

En complément l'accotement chemin de la Dinde menant à la zone de Chateaufarine a été nettoyé par les Chantiers Départementaux pour sécuriser les piétons et cyclistes.

Une réflexion est en cours entre la commune, l'association des cyclistes et le Conseil Départemental pour la réalisation d'un espace réservé aux vélos dans le sens montant de la rue de l'Oratoire où la chaussée sera réfectionnée en fin de ce premier semestre.



Voirie

Responsable : Catherine Borrini

Sécurisation de l'entrée du groupe scolaire

En avril l'entreprise Bonnefoy a réalisé un aménagement de voirie rue de Chaney. Ces travaux ont pour objectif de sécuriser l'entrée du groupe scolaire.

L'ensemble des réseaux d'assainissement a été repris.

Les trottoirs ont été élargis, une liaison piétonne a été reprofilée en extérieur entre la maternelle et le primaire et mise aux normes handicapés. Un plateau surélevé ralenti les véhicules au niveau du portail principal.



Ces aménagements sont réalisés dans un premier temps. Le comportement des usagers sera observé tout au long de cette année et des aménagements (pose de mobilier par exemple) pourront compléter si nécessaire cette réalisation.

Contrairement aux années précédentes, les réfections ponctuelles des chaussées et le traçage des lignes et passages piétons ne sont plus assurés par la commune mais par le Grand Besançon qui a pris la compétence voirie au 01 janvier 2019.

Eclairage public

En décembre les réseaux rues de la Gavotte et Champey ont subi d'importantes dégradations par vandalisme. Les câbles ont été coupés avec tentative de les retirer de leurs fourreaux sans doute pour récupérer le cuivre. Le remplacement complet des réseaux a dû être réalisé. Opération fort onéreuse, couverte en partie par les assurances le reste étant à la charge de la commune.

Si vous remarquez des interventions qui vous semblent suspectes, n'hésitez pas à en faire part immédiatement à la mairie, ou à un élu ou au Grand Besançon qui a en charge à présent ces réseaux. En décembre la bienveillance d'un riverain a permis de limiter fortement ce vandalisme et nous le remercions pour sa vigilance.

Comme les années précédentes, de nombreux candélabres vétustes et énergivores vont être remplacés. Ces travaux bénéficient de subventions importantes. Les travaux de rénovation réalisés depuis trois ans suite au diagnostic du réseau ont permis une économie de 4 556 923 kwh cumac*. Grace à ces efforts une somme de 19 936 € va être versée à la commune par la société Green Prime dans le cadre des certificats d'économie d'énergie.

***CUMAC** : c'est un terme récent qui est l'abréviation de « cumulé » et « actualisé », qui fait référence à l'unité de qualification d'un kwh dans le cadre du calcul des certificats d'économie d'énergie. Ces certificats sont la possibilité pour les fournisseurs d'énergie de remplir leurs obligations en terme de volume d'énergie à économiser en rachetant aux particuliers les gains énergétiques qu'ils réalisent.

Personnel

Responsable : Martine Delessard



Acquisition d'un nouveau camion pour nos employés.

En novembre dernier l'atelier municipal a été cambriolé, et le camion a été dérobé. Nous avons acheté un nouveau camion afin que le personnel puisse remplir leur mission.



Départ en retraite.

Le 31 janvier dernier, nous avons fêté le départ en retraite de Martine Rollin. Martine est partie après 17 années de service. Elle va manquer aux enfants et à ses collègues, toujours souriante, attentionnée et rigoureuse dans son travail. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

Recherche de personnel

Nous recherchons pour la rentrée, 2 personnes pour assurer à l'école la surveillance pendant la pose méridienne et le service à la cantine (4 jours par semaine). Une personne 3 heures par

jour (de 11h15 à 14h15) et une personne 2 heures par jour (de 11h15 à 13h15). Merci de contacter la mairie si vous êtes intéressés au **03 81 48 20 90** ou par mail **mairie.franois@wanadoo.fr**

Environnement

Si vous souhaitez acquérir un composteur et bénéficier d'une formation, les documents sont disponibles en mairie ou sur https://www.sybert.fr/comment_reduire_mes_dechets/je_composte_mes_dechets/

Formations au compostage et vente de matériels de compostage



Pour vous accompagner au mieux dans votre pratique du compostage et du jardinage, le SYBERT vous propose différents ateliers gratuits pour apprendre à pratiquer :

- le compostage individuel (1h)
- le lombricompostage (2h)
- la gestion écologique des déchets verts (3h)

Matériel disponible



Composteur en bois

40 €

- **Petit modèle - 300 litres**
Dimensions : H 84 cm * L 65 cm * l 84 cm
Poids : 27 kg
- **Grand modèle - 570 litres**
Dimensions : H 84 cm * L 99 cm * l 85 cm
Poids : 38 kg



Lombricomposteur

52 €

- **Modèle 32 litres**
Dimensions :
H 43 cm, diamètre 47 cm
Coloris au choix : noir, vert, framboise

Enseignement

Responsable : Marine Pralon

Les membres de la commission enseignement se sont mobilisées afin de rendre la cour de l'école attractive. Lors des temps de récréation, périscolaires et à la pause méridienne, les élèves ont à leur disposition des marelles, escargots, rose des vents, lacets entremêlés.

Un plateau sportif a été tracé dans l'école élémentaire. Les traçages en matière thermocollées sont plus résistants. Les couleurs des peintures sont vives et attrayantes. Dans la cour de l'école maternelle, un circuit routier (en tricycle, draizienne ou autre) est à la disposition des élèves. A la demande des enfants, des poubelles colorées ont été installées dans divers lieux de l'école élémentaire afin qu'ils apprennent à trier les déchets.

Opération « Nettoyons la nature » Lundi 13 mai 2019

Dans le cadre d'un travail pédagogique sur le tri et le recyclage des déchets, les élèves de 2 classes de l'école élémentaire ont pris conscience de l'impact des déchets sur leur environnement. Ils n'ont pas hésité à relever le défi proposé : nettoyer les abords de l'école pour rendre leur village propre et agréable à vivre.

Munis de gants, chasubles et sacs poubelles, ils sont partis à l'assaut des déchets dans les rues de Franois, sur les terrains de sport et dans les bois. Aucun déchet n'a échappé à la vigilance des enfants : bouteilles en verre, plastiques divers, emballages en tout genre, canettes et de trop nombreux mégots de cigarettes qui ont été ramassés avec patience. Ils ont exprimé leur incompréhension devant une bouteille de boisson gazeuse à moitié pleine et ils ont dû se résigner à laisser certains déchets trop encombrants.

Pendant plus d'une heure, ils ont mis toute leur énergie à nettoyer leur village. Au total, 21 kg de déchets ont été collectés.



Toutes nos félicitations aux enfants et un grand merci aux nombreux adultes venus les encadrer.

Enseignement

De nouvelles découvertes à l'école maternelle grâce à notre machine à remonter le temps.

Les deux classes de MS-GS de l'école maternelle ont découvert la période des Châteaux-forts : le Moyen-Âge. Les enfants ont réalisé des châteaux, des rois, des reines, des chevaliers de toutes formes, en jeux de construction, en peinture, en dessin, en maquette, ...



Puis le voyage dans le temps des GS s'est poursuivi jusqu'à l'époque contemporaine. Les enfants se sont questionnés sur les objets que nous ont apportés les familles : A quoi servaient-ils ? En quelle matière sont-ils fabriqués ? Comment fonctionne-t-il ? Nous avons pu réaliser un musée d'objets anciens dans la classe, un livre numérique sur les objets anciens et d'aujourd'hui.

Les enfants ont écrit comme autrefois avec des plumes et de l'encre. Nous avons observé des photographies de François autrefois et nous les avons comparées avec celles de François aujourd'hui.



Enseignement

En lien avec notre projet « le voyage de loup à travers le temps », les MS et GS sont allés visiter les musées de Champlitte : le musée des arts et techniques et le musée départemental d'arts et traditions populaires au Château.



Surprise au retour des vacances de Pâques, les enfants ont découvert la jolie maison colorée et les marquages au sol dans la cour !



Enseignement

Des jardiniers en herbe à l'école maternelle

Les enfants ont joué aux jardiniers afin de fleurir la cour de l'école. Début novembre, ils ont planté des bulbes, repiqué des fleurs, des pensées. Et voilà le résultat au mois d'avril !



Le colporteur des Sciences de Montbéliard à l'école maternelle

Jeudi 4 avril, les élèves de de l'école maternelle ont pu participer à une animation sur les thèmes de l'alimentation, de la nutrition et de la santé. Les enfants ont été amenés à recomposer le petit déjeuner de deux garçons. L'un était en forme et l'autre très fatigué. Grâce à des jeux, les enfants ont découvert les éléments indispensables à un bon petit déjeuner.



Enseignement

Pour un bon petit déjeuner, il nous faut :

- des vitamines avec les fruits.
- du calcium avec les produits laitiers.
- de l'énergie avec les produits céréaliers.

Un petit déjeuner équilibré permet d'être en bonne santé, de donner l'énergie nécessaire pour ne pas être fatigué et de rester concentré.



LES MESSAGES CLAIRS

Depuis décembre, dans les 3 classes de maternelle, nous faisons un travail sur nos émotions afin de mettre des mots sur ce que l'on ressent.

Le matin, les enfants mettent leur étiquette prénom sous le loup qui correspond à leur émotion (content, triste, fatigué, en colère, effrayé). Cela peut évoluer dans la journée.

Si besoin, les enfants peuvent s'exprimer sur cette émotion.

Puis nous avons aussi mis en place un échange verbal : Le message clair. C'est une petite formulation entre deux enfants qui sert à régler des petits conflits entre eux avec la présence ou non de l'adulte.



Responsable : Emile Bourgeois

Communauté Urbaine

Le changement de statut du Grand Besançon sera effectif à compter du 1^{er} juillet 2019. Il deviendra une communauté urbaine. Cette décision a été prise à l'unanimité par les élus du conseil communautaire.

Le Grand Besançon pourrait s'appeler **Grand Besançon métropole**.

Ce changement de statut est capital pour le développement futur et harmonieux du Grand Besançon, dans des domaines aussi importants que l'économie, les transports, la santé ou encore l'enseignement supérieur et la recherche. Le Grand Besançon avec 200 000 habitants n'avait pas la taille suffisante pour prétendre à la création d'une communauté urbaine. La loi NOTRe du 07 août 2015 offrait une dérogation aux anciennes villes préfectorales comme Besançon.

Une communauté urbaine a de multiples compétences obligatoires :

- l'aménagement et le développement économique, social et culturel de l'espace communautaire,
- l'équilibre social de l'habitat et la gestion des services d'intérêt collectif
- la politique de la ville, la politique du cadre de vie,
- la protection et la mise en valeur de l'environnement,

En 2019, la structure du Grand Besançon a un budget de 304,5 millions d'euros avec 71,7 millions d'euros en investissement. Tout comme la commune de Franois, les taux de fiscalité n'ont pas augmenté en 2019.

Les Grands projets du Grand Besançon pour 2019 sont :

- le projet Grandes Heures Nature (festival qui se tiendra du 13 au 16 juin),
- l'ouverture de la salle d'escalade sur le pôle sportif Léo Lagrange de Besançon,
- l'accélération du programme de pistes cyclables,
- le lancement de la première phase de restructuration du plan d'eau d'Osselle,
- l'étude pour la base nautique aux Prés de Vaux,
- l'avancement des études pré-opérationnelles pour la grande bibliothèque sur le site de Saint Jacques et la nouvelle cité en devenir du Savoir et de l'Innovation,
- la synergie Campus : rénovation, restructuration de la vie étudiante sur le campus de la Bouloie,
- l'installation du siège régional du CROUS,
- l'ouverture du nouveau site Bio-innovation sur Témis Santé, etc.

Un peu d'histoire sur les communautés urbaines

La communauté urbaine est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et qui forment, à la date de sa création, un ensemble de plus de 250 000 habitants. Les premières communautés urbaines (Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg) ont été créées par la loi du 31 décembre 1966. Se sont ensuite ajoutées de nombreuses villes telles que Brest, Cherbourg, Le Mans, Nancy, Nantes, Nice, Marseille, Toulouse, etc. Nice est devenue le 1^{er} janvier 2012 la première métropole.

Fibre optique

Le déploiement de la fibre optique suit son cours, 728 logements sont raccordables sur les 1136 logements que compte la commune. Il reste essentiellement les secteurs raccordables en aérien où Orange doit passer des conventions avec ENEDIS pour l'utilisation de chaque pylône électrique. La totalité des logements doit être raccordable en 2020 suivant les engagements initiaux d'Orange.

Pour savoir si votre logement est éligible à la fibre optique : www.observatoire.francethd.fr. Vous identifiez votre adresse et dès qu'elle apparaît « éligible », vous pouvez alors contacter librement le fournisseur d'accès internet de votre choix.

Développement économique

Commerces du centre du village

Gérard SURIVET et son épouse ont fait valoir leurs droits à la retraite après une vingtaine d'années passée à la boucherie Au Pavé Charolais. Nous leurs souhaitons une longue et paisible retraite. La continuité est assurée par M. Déforet à qui nous souhaitons la bienvenue.

Rencontre / Débat des Entrepreneurs de Franois

Une réunion a eu lieu le 22 mars entre les industriels de Franois, le Grand Besançon et la commune de Franois. Avec la participation de Monsieur le Maire, des élus, du Chef de projet Aménagement Urbain Céline Hirschy, le Chargé d'affaire au sein de la direction économie du Grand Besançon Mr Jérôme Chaon de la CAGB. **Une mise à jour de la Signalétique de la Zone industrielle sera effectuée par la CAGB.** Il faut remplacer les panneaux existants et enlever le fléchage des entreprises sur panneaux car non autorisé par le règlement local de publicité. Le nom des zones sera indiqué au-dessus de chaque panneau et deux panneaux supplémentaires seront installés sur la zone au Bois nord et au rond-point accès Couval et Vélodrome. Soit au total 5 panneaux. Pour les transporteurs, il y aura un point info zones route de Besançon en face des établissements BTS. Une mise à jour du GPS sera étudiée par la CAGB.

Sur ces 4 zones industrielles de Franois on recense 30 entreprises avec plus de 730 emplois.

Les échanges fructueux de la réunion du 22 mars se sont conclus avec un verre de l'Amitié en l'honneur de nos futurs projets. **Organisation de portes ouvertes des Entreprises pour les Franoisiens**



**PIGUET : CHARPENTE COUVERTURE
ZINGUERIE SCIERIE MENUISERIE**



U.N.D Décolletage

Sur ces 4 zones industrielles de Franois on recense 30 entreprises avec plus de 730 emplois.

Les échanges fructueux de la réunion du 22 mars se sont conclus avec un verre de l'Amitié en l'honneur de nos futurs projets.



Assainissement

Responsable : Pascal Guyot

Travaux bassin versant de la Félie

Les travaux de mise en séparatif des eaux usées et pluviales sur le bassin versant de la Félie sont terminés.

De grands volumes d'eau sont à présents restitués directement dans le milieu naturel comme on peut le constater à chaque orage sur la noue le long de la route de Chemaudin et sur le bassin de rétention rue de la Fontaine.

Ces milliers de mètres cube d'eau ne transitent plus par le poste de refoulement situé rue du Lavoir ce qui génère une optimisation du fonctionnement hydraulique de l'ouvrage et une belle économie sur la facture d'énergie et sur la durée des équipements.



Bâtiment

En avril le raccordement eaux usées du bâtiment de la cure a été réfectionné en totalité par l'entreprise Heitmann.



Urbanisme

Responsable : Jean-Louis Baulieu

Dossiers traités en 2018 :

- 48 Certificats d'Urbanisme, dont 2 certificats d'urbanisme opérationnels ;
- 32 dossiers de Déclaration d'Intention d'Aliéner ;
- 7 demandes de clôture ;
- 40 Déclarations Préalables pour travaux non soumis à permis de construire ;
- 8 Permis de Construire et 2 demandes de modificatif de permis de construire ;
- 4 demandes d'Autorisation de Travaux pour Etablissements Recevant du Public ;
- 1 demande d'autorisation pour enseigne publicitaire.

Responsable : Sonia MILOUDI

Cérémonie 8 mai

Cette année la cérémonie du 8 mai a eu lieu sous la pluie. Lors de la commémoration les élèves ont résumé le parcours de vie de trois victimes de ce conflit inscrites sur le monument aux morts de François afin que leurs noms ne soient jamais oubliés.



Article élaboré par Y. Maurivard, A. Cote, Ph Gresset Bourgeois, P Martin

Patrimoine 2019

Le Club Histoire et Patrimoine de l'association La Clé vous présente le travail de mémoire qu'ont réalisé les élèves de CM2 avec M. Lahaut, leur instituteur, pour faire connaître et pour inscrire dans le temps les événements douloureux qui ont marqué la commune de Franois durant la seconde guerre mondiale.

MAURIVARD Georges : Il est né le 20 avril 1899 à Franois, fils de Joseph Maurivard et de Céleste Cornier. Professions : Cultivateur dès l'âge de 15 ans. A son exploitation agricole, il adjoint un commerce d'arbres fruitiers provenant des pépinières alsaciennes Baumann-Herrisé. Il se marie le 21 février 1922 à Franois avec Agathe Cuenot. Il est père de 8 enfants. Il participe à la fondation du Cercle Saint-Joseph, troupe de théâtre populaire et en devient le 1^{er} président en 1928.

Vie militaire : Exempté en 1918, puis réformé définitivement, suite à une blessure dans sa petite enfance ; il souffrait d'une ankylose complète du pied droit. La 2^{ème} guerre mondiale éclate en 1939. Dès l'automne 1940, il correspond avec les services secrets de la zone libre, fabrique des fausses cartes d'identité et aide des prisonniers évadés et autres personnes en danger à franchir la ligne de démarcation. Il s'engage dans les Forces Françaises Combattantes de l'Intérieur (réseau F2). Le 10 août 1943, il est arrêté par la Gestapo, dans la rue Lecourbe à Besançon. Incarcéré à La Butte, il subit les tortures des interrogatoires. Avec d'autres résistants, en novembre, il est envoyé à Compiègne. Il espérait sa libération, mais, le 12 décembre, il est déporté au camp de Buchenwald en Allemagne. En janvier 44, il est affecté au camp de Dora où une nouvelle usine de fusées est aménagée en souterrain. Les conditions de travail sont atroces. Selon les rares déportés rescapés, Georges Maurivard, envoyé au four crématoire, est mort en janvier 1944. La date présumée est le 16 janvier.

JEANGÉRARD Jules : Il est né le 1^{er} juillet 1892 à Chassevillers (Haute-Saône). Profession : gardien de la paix à Paris. Il se marie avec Anna Maubland. Il habite Franois depuis 1935. Il est le père de 2 enfants dont Madame Marcelle Verrier qui vit rue de la Fontaine à Franois.

Vie militaire : Incorporé au 4^{ème} régiment d'artillerie de campagne (artillerie de la 8^{ème} Division de Cavalerie), il arrive au corps le 1^{er} mars 1912. Il passe au 233^{ème} Régiment d'artillerie le 13 mars 1917. Il effectue la Campagne contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 25 août 1919. Sur sa fiche matricule, il est décrit comme « un excellent sous-officier ayant, en toutes circonstances depuis le début de la campagne, fait preuve des plus belles qualités militaires. » Il reçoit la Croix de Guerre, la médaille de la Victoire et la médaille commémorative de la Grande Guerre.

Le 8 septembre 1944 : Les Américains sont arrivés à Franois le 7 septembre, mais une unité militaire allemande occupe le bas du village et résiste. Une bataille très rude s'engage dans le secteur de l'Oratoire, Le Grand Chemin et Bassand (une vingtaine de tués). Le soir, les armes se taisent.

Le 8 septembre, après un matin calme, des tirs de mortier se font entendre. Les Allemands postés à Chemaudin tirent sur le haut du village de Franois. Les familles s'abritent dans les caves. Environ 300 obus touchent les maisons, en particulier celles du versant ouest. Vers 15h, pensant que tout danger est écarté, Jules Jeangérard sort de la cave de son voisin. Il est alors mortellement atteint par un obus de mortier. Il avait 52 ans.

DIRAND Jean-Marie : Il est né le 12 mars 1907 à Aillévillers-et-Lyaumont en Haute-Saône. Il est l'aîné d'une famille de 9 enfants.

Vie militaire : Il fait son service militaire à Damas en Syrie, pays sous protectorat français à l'époque, puis part travailler à Paris en tant que cheminot. Le 10 Août 1944, alors que l'armée allemande est affaiblie par sa défaite dans la bataille de Normandie, le comité central de grève des cheminots lance la grève insurrectionnelle contre l'occupant. Il s'agit, à l'approche des armées alliées, de paralyser les transports allemands, d'empêcher les départs des trains emmenant les derniers prisonniers et les trésors de guerre.

Le 19 août 1944, les Allemands attaquent le dépôt SNCF de la Villette. Jean-Marie Dirand est chargé avec ses camarades d'en protéger les machines et installations. Surpris les armes à la main par des soldats allemands sur un quai de la gare de L'Est, il est martyrisé puis exécuté sur place quelques jours avant la libération de Paris. La croix de guerre avec palme a été attribuée à Jean-Marie Dirand, « image la plus pure de la Résistance », selon la citation du gouverneur militaire de Paris. Le ministère des Anciens combattants lui attribua la mention « Mort pour la France », Jean-Marie Dirand a été homologué F.F.I. (Forces Françaises de l'Intérieur).

Une plaque avec le blason tricolore a été posée sur le lieu de son exécution à la gare de l'Est.

Le nom de Jean-Marie Dirand figure aussi sur une stèle SNCF au Dépôt de la Villette « À la mémoire des agents de la S.N.C.F. tués par faits de guerre ». Jean-Marie Dirand est le frère de Marie-Louise Côte et le fils de Louis Dirand, grand invalide de la guerre de 1914-1918, qui habitait Franois où il y est décédé le 30 mai 1963.

Relations - Associations - Animations

Exposition les 15, 16 et 17 novembre 2019

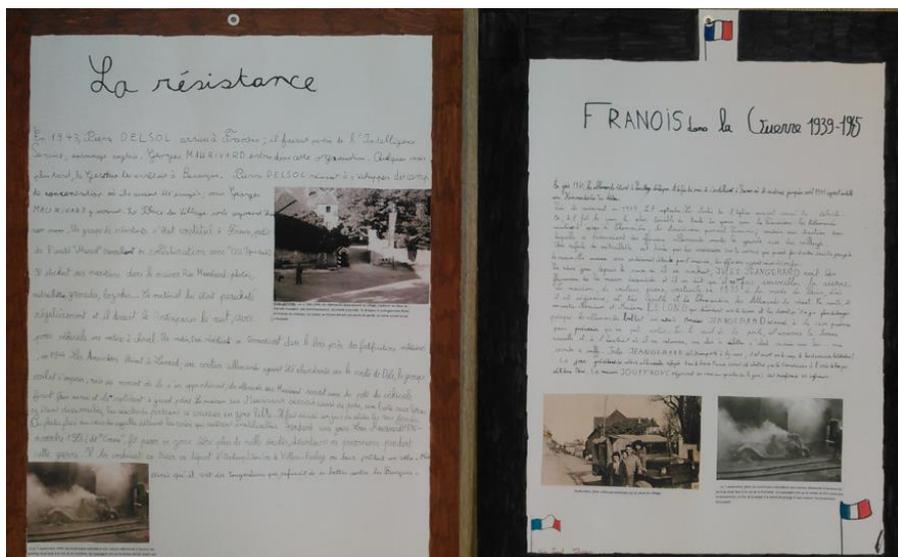
Salle des Associations de Franois.

Le Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté (CEGFC) et le club Histoire et Patrimoine de Franois-Serre de La Clé proposent :

- une base généalogique où vous pourrez rechercher vos ancêtres de Franois, Serre-les-Sapins et de la région de Franche-Comté (3,5 millions d'actes actuellement) ; présence d'associations de Corrèze, Haute-Marne et SALSA 70.

- un atelier d'initiation à la recherche généalogique
- une exposition d'arbres généalogiques de familles locales
- des conférences sur l'Histoire de nos villages
- la participation des enfants des écoles
- des photos de classe de Franois et Serre-les-Sapins de 1897 à nos jours.

Vous pouvez contribuer à la réussite de ces journées par le prêt de documents, de photographies. Vos propositions sont les bienvenues. Contact : cegfcbesancon@orange.fr



LACIM= Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde

Quelques nouvelles de nos jumelages avec Malchoa et Baghmara.

-Les représentants de notre association nationale LACIM se sont rendus dans les villages du Bangladesh jumelés avec Franois et ont constaté que les aides apportées étaient utilisées de façon efficace et pertinente.

Les dons que nous envoyons chaque trimestre ont permis :

- la mise en place d'une école pour les enfants de 5 à 7 ans et l'accompagnement des plus grands qui préparent leurs examens.
- des aides en direction des plus nécessiteux améliorent le quotidien des familles : achats de matériaux pour rendre les habitations plus saines et solides, aides agricoles (micro-crédit), médicales, fourniture de moustiquaires, couvertures, etc....

Les courriers que nous échangeons régulièrement créent de véritables liens et nous encouragent à développer notre action.

Pour poursuivre le partenariat de LACIM avec les villages les plus pauvres d'Asie et d'Afrique, une exposition/vente de produits artisanaux de ces pays du sud aura lieu les 9 et 10 novembre 2019 à la salle des Associations de Franois.

Françoise Gigard et les membres du comité de LACIM Franois.

Responsable : Geneviève Simon Bouvret

Cartes jeunes :

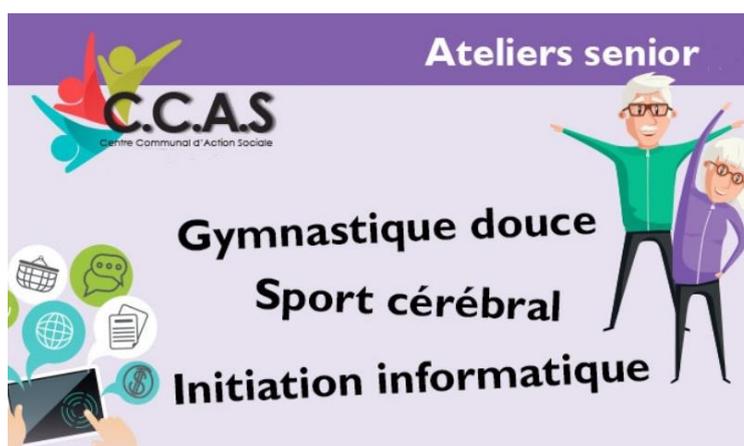
Elles seront distribuées les mercredis 04 et 11 septembre entre 14 h et 17 h et les samedis 07 et 14 septembre entre 9h et 12h. N'oubliez d'apporter avec vous : un justificatif de domicile, une pièce d'identité et une photo d'identité

Ateliers séniors Force et forme au quotidien :

Il débutera le 12 septembre à 14h par une séance d'inscription et d'explication puis, 2 fois par semaine pendant 12 semaines : les lundi et jeudi de 10h à 11h30, les séances de marche et de gymnastique douce se succéderont.

Informatique :

Des cours d'informatique adaptés aux seniors, débuteront fin septembre en partenariat avec l'association la CLE. Vous aurez toutes les informations nécessaires dans le bulletin d'information de la CLE début septembre.



Noël : le repas de Noël des séniors aura lieu le 15 décembre.

Survivre à la canicule : les 7 consignes à suivre

Comme chaque année dans le cadre du plan canicule le Ministère de la Santé et Santé Publique France renouvelle la campagne d'information et de préventions des risques liés aux fortes chaleurs.

Les personnes à risque sont les personnes de plus de 65 ans, les personnes handicapés ou malade à domicile, les personnes dépendantes, les femmes enceintes. Elles doivent :



- Boire de l'eau très régulièrement sans attendre d'avoir soif.
- Se rafraichir plusieurs fois par jour en mouillant son corps et au minimum son visage et ses avant-bras.
- Continuer à s'alimenter en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool.
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes de la journée et passer plusieurs heures par jour dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...).
- Ne pas faire d'efforts physiques.
- Maintenir son logement frais en fermant les fenêtres et les volets la journée puis en ouvrant le soir et la nuit s'il fait plus frais à l'extérieur.
- Donner régulièrement de ses nouvelles à ses proches et ne pas hésiter à demander de l'aide pour le ménage et les courses.

N'hésitez pas à contacter régulièrement la mairie pour connaître tous les ateliers proposés par le CCAS. et vous informer de tous les projets.

Les membres du CCAS vous souhaitent de passer un bel été

Cimetière

Responsable : Geneviève Simon - Bouvret

Dès cet automne, ne soyez pas étonnés de trouver ces panneaux devant certaines tombes du cimetière. Nous engageons une procédure de reprise des tombes en état d'abandon : 45 sont concernées.

Cette procédure est très règlementée par le code des collectivités et nous suivrons strictement la réglementation.

Dans un premier temps, nous allons informer sur place, par des petites pancartes mais aussi par un affichage à l'entrée principale du cimetière et en mairie, les tombes visées par cette procédure.

Un courrier en recommandé sera adressé aux familles concernées lorsque nous avons les adresses, afin de dresser avec elles un procès-verbal d'abandon.



Les familles qui découvriront la pancarte de reprise devant leurs tombes seront invitées à se manifester à la mairie

Les familles ont le choix soit de conserver ces concessions en les remettant en bon état de propreté et de solidité soit de les abandonner.

Au terme de 3 années, si personne ne s'est manifesté, la municipalité déclarera l'état d'abandon et une délibération sera prise pour clôturer la reprise.

Relations - Associations - Animations

Le saxophone en fête

L'école de musique Emica a fait la part belle au saxophone à l'occasion d'un grand projet intitulé « Saxosaurus ».

Cette action était destinée aux élèves saxo-phonistes issus des écoles de musique associatives de la CAGB et du Conservatoire de Besançon qui ont formé un grand ensemble de 40 saxophonistes : le Saxosaurus Orchestra.

Durant le weekend des 8 et 9 mars, se sont déroulés différents concerts dans le secteur proche dont un plus spécialement à Franois avec un quatuor d'élèves saxophonistes du Conservatoire.

Ces quatre jeunes étudiants en musique se sont produits à la salle des associations avec un programme éclectique qui a ravi les spectateurs présents.



Autres points forts de cette action, un concert à Pouilley les Vignes et un à l'auditorium du conservatoire avec la création d'une pièce pour quatuor de saxophones et Orchestre d'Harmonie composée par le compositeur bisontin, Sofiane Messabih.

Le quatuor de saxophones était composé de Cecile Dubois, Philippe Lapierre, Remy Malavaux et Gilles Michaud Bonnet.

La direction de l'orchestre d'Harmonie de Pouilley les Vignes était assurée par Laurent Silvant.

Cette grande fête du saxophone, qui a connu l'affluence d'un public de 600 personnes, restera l'action phare de l'Emica pour cette année scolaire.

Portes ouvertes de l'Emica : samedi 29 juin de 9h30 à 12h à la salle des fêtes de Pouilley les vignes.

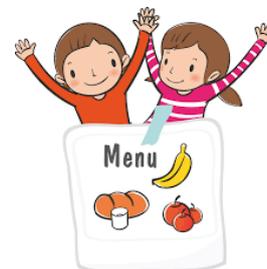
Présentation et Essais des instruments, animations musicales. Tout Public

Infos communales

Inscriptions Cantine

Les inscriptions à la cantine pour 2019 - 2020 auront lieu dans les locaux de la cantine :

- lundi 26 Août de 9h à 12h



La fête de Franois aura lieu les 14 et 15 septembre 2019

En partenariat avec les associations du village un repas organisé par la mairie et le HBC Franois. Il y aura aussi le traditionnel feu d'artifices. Des informations complémentaires vous seront données ultérieurement.

Etat civil :

En 2018, nous avons eu 30 naissances et 17 décès.
Nous avons célébré 10 mariages et 3 PACS

Lutte contre le bruit : voir arrêté municipal N°12 /2019 sur le site

Un règlement préfectoral, réglemente l'utilisation des engins pouvant causer une gêne pour le voisinage (engins à moteur, tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs, perceuses, nettoyeurs à haute pression,...). Leur utilisation est autorisée sur le territoire de Franois :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30.

L'usage n'est pas autorisé les dimanches et les jours fériés

Les soirées festives, si elles sont conviviales, ne doivent en aucun cas perturber la tranquillité du voisinage **après 22 heures**. <http://www.franois.fr/category/arretes-municipaux/>

Infos communales

La commission communication a décidé de refondre le site de la commune afin de faciliter la diffusion des informations municipales. Elle été accompagnée par Stéphane BOUDOT, habitant de Franois. Le site est actualisé par Sébastien Coudry.

Vous y retrouverez de nombreuses informations, telles que :

- les bulletins municipaux,
- les comptes rendus du conseil municipal et les arrêtés municipaux,
- des informations pratiques comme par exemple le menu de la cantine scolaire
- des informations sur les associations du village ainsi que de nombreuses actualités

à consulter à l'adresse suivante : <https://www.franois.fr/>

The screenshot displays the website for the Village de Franois. At the top left is the logo with the text "VILLAGE DE franois" and "village connecté". The header features three images: the logo, the town hall, and a street scene. Below these is a navigation menu with items: ACCUEIL, MAIRIE, INFOS MUNICIPALES, ECOLE, MARCHÉ PUBLIC, INFOS PRATIQUES, ASSOCIATIONS, and NEWS. The main content area is dominated by a large banner for "Chant'Espoir: concerts" featuring a colorful rose graphic. Text on the banner includes "avec la participation de Pierre AGUTTE. Musicien de Rock, invalide visuel." and "Le bénéfice des concerts sera partagé avec la FONDATION FRÉDÉRIC GAILLANNE DES CHIENS GUIDES POUR LES ENFANTS AVEUGLES". Below the banner, the date "JUIN 2019 à 20 h 00" is visible. To the right of the banner is a search bar labeled "TROUVER UNE INFO" and a section titled "LES DERNIÈRES INFOS DU SITE" containing a list of recent news items such as "Compte rendu du Conseil Municipal 03 Juin 2019" and "Réglementation des bruits de voisinage". At the bottom of the page, a footer contains the text "Copyright © 2019 | Thème WordPress par MH Themes".